

ADDENDUM N°1

DEMANDE D'APPEL D'OFFRES
DAO/CB/MCA-M/LI-42/COMPACT

Acquisition de :
LOT-1 : Deux camions anti-incendie
LOT-2 : Deux ambulances médicalisées

ANCIENNE DISPOSITION	NOUVELLE DISPOSITION
Lettre d'invitation à soumissionner	
<p style="text-align: center;">Lettre d'invitation à soumissionner</p> <p style="text-align: right;">Rabat, Maroc 08 Décembre 2020</p> <p>Re: Acquisition de :</p> <ul style="list-style-type: none">• LOT-1 : Deux camions anti-incendie ;• LOT-2 : Deux ambulances médicalisées.• Budget :<ul style="list-style-type: none">➤ LOT-1 : 1.250.000 USD ;➤ LOT-2: 250.000 USD. <p>DAO/CB/MCA-M/LI-42/Compact</p>	<p style="text-align: center;">Lettre d'invitation à soumissionner</p> <p style="text-align: right;">Rabat, Maroc 08 Décembre 2020</p> <p>Re: Acquisition de :</p> <ul style="list-style-type: none">• LOT-1 : Deux camions anti-incendie ;• LOT-2 : Deux ambulances médicalisées.• Budget :<ul style="list-style-type: none">➤ LOT-1 : 1.000.000 USD ;➤ LOT-2: 250.000 USD. <p>DAO/CB/MCA-M/LI-42/Compact</p>
Section II. Données particulières de l'Appel d'Offres	
IS 8.1 Les Soumissionnaires peuvent demander des éclaircissements par	IS 8.1 Les Soumissionnaires peuvent demander des éclaircissements par

courriel au plus tard le **22 Décembre 2020**, de manière à ce que les réponses soient communiquées à tous les Soumissionnaires au plus tard le **29 Décembre 2020**.

Les demandes d'éclaircissements doivent être envoyées à l'adresse suivante:
Agence MCA-Morocco

À l'attention de : L'Agent de Passation de Marchés

Courriel: procurement@mcamorocco.ma

Site web de l'Entité MCA : www.mcamorocco.ma

courriel au plus tard le **29 Décembre 2020**, de manière à ce que les réponses soient communiquées à tous les Soumissionnaires au plus tard le **05 janvier 2021**.

Les demandes d'éclaircissements doivent être envoyées à l'adresse suivante:
Agence MCA-Morocco

À l'attention de : L'Agent de Passation de Marchés

Courriel: procurement@mcamorocco.ma

Site web de l'Entité MCA : www.mcamorocco.ma

Les autres termes et conditions de la Demande d'appel d'offres, non concernés par cet avenant n°1, demeurent inchangés.